



CAJ/66/5 Add.

ORIGINAL : anglais

DATE : 18 septembre 2012

# UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

## COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

**Soixante-sixième session  
Genève, 29 octobre 2012**

ADDITIF

### SYSTÈMES DE DÉPÔT ÉLECTRONIQUE DES DEMANDES

*Document établi le Bureau de l'Union*

1. Le présent additif au document CAJ/66/5 contient un compte rendu des réponses fournies par les membres de l'Union à la circulaire E-12/179 "Enquête sur l'utilisation de renvois normalisés au formulaire de demande type de l'UPOV".

#### Rappel

2. Le 10 juillet 2012, le Bureau de l'Union a diffusé aux représentants auprès du Conseil de l'UPOV, avec une copie aux personnes désignées par les membres auprès du CAJ, la circulaire E-12/179 "Enquête sur l'utilisation de renvois normalisés au formulaire de demande type de l'UPOV", leur demandant d'y répondre avant le 10 août 2012.

3. La circulaire E-12/179 sollicitait les informations suivantes :

"2. Les renvois normalisés au formulaire de demande type de l'UPOV sont-ils indiqués dans votre formulaire de demande?

Oui  Non

"3. Si "non", veuillez indiquer si vous avez l'intention d'inclure les renvois normalisés dans l'avenir.

"4. Si "oui", veuillez aller à la quatrième colonne des pages 2 à 7 intitulée "Réponse 'oui' pour identifier les renvois normalisés indiqués dans le formulaire de demande du Service."

*Note :* Il appartient à chaque service de déterminer si les champs dans ses propres formulaires correspondent de manière suffisamment précise à ceux figurant dans le formulaire de demande type de l'UPOV pour qu'il soit possible d'effectuer ces renvois".

#### Réponses à l'"Enquête sur l'utilisation de renvois normalisés au formulaire de demande type de l'UPOV"

4. Les membres ci-après de l'Union ont indiqué que les renvois normalisés au formulaire de demande type de l'UPOV figurent dans leurs formulaires de demande : Bélarus (BY), Chili (CL), Colombie (CO), Estonie (EE), États-Unis d'Amérique (loi sur la protection des variétés végétales) (US : PVP), Fédération de Russie (RU), Jordanie (JO), Lituanie (LT), Mexique (MX), Pays-Bas (NL), Pologne (PL), République tchèque (CZ) et Suède (SE).

5. Les membres ci-après de l'Union ont indiqué que leurs formulaires de demande ne comprennent pas actuellement les renvois normalisés au formulaire de demande type de l'UPOV : Afrique du Sud (ZA), Australie (AU), Azerbaïdjan (AZ), Brésil (BR), Canada (CA), Danemark (DK), États-Unis d'Amérique (loi sur les brevets de plante) (USPTO), France (FR), Irlande (IE), Islande (IS), Israël (IL), Japon (JP), Kenya (KE), Norvège (NO), Nouvelle-Zélande (NZ), Portugal (PT), Roumanie (RO), Suisse (CH), Tunisie (TN), Ukraine (UA) et Union européenne (QZ).

6. L'annexe I du présent document contient les réponses des membres de l'Union qui :

a) ont indiqué les renvois normalisés au formulaire de demande type de l'UPOV qu'ils incluent dans leurs formulaires de demande, ou

b) ont indiqué qu'ils n'incluent pas les renvois normalisés au formulaire de demande type de l'UPOV dans leurs formulaires de demande mais ont indiqué les points de leurs formulaires de demande qui correspondent aux points du formulaire de demande type de l'UPOV.

7. Les informations relatives aux paragraphes a) et b) figurent à l'annexe I afin d'illustrer l'harmonisation actuellement en vigueur entre les membres de l'Union, qui est particulièrement importante pour l'élaboration d'un prototype de formulaire de demande de l'UPOV sous forme électronique (voir les paragraphes 23, 31 et 32 du document CAJ/66/5).

8. L'annexe II du présent document contient les observations formulées par les membres de l'Union qui n'indiquent pas les renvois normalisés au formulaire de demande type de l'UPOV dans leurs formulaires de demande en ce qui concerne leur éventuelle intention d'inclure les renvois normalisés à l'avenir.

*9. Le CAJ est invité à prendre note des réponses à l'enquête sur l'utilisation de renvois normalisés au formulaire de demande type de l'UPOV.*

[Les annexes suivent]

## ANNEXE I

## "ENQUÊTE SUR L'UTILISATION DE RENVOIS NORMALISÉS AU FORMULAIRE DE DEMANDE TYPE DE L'UPOV"

a) les membres de l'UPOV qui ont indiqué les renvois normalisés au formulaire de demande type de l'UPOV qu'ils incluent dans leur formulaire de demande

ou

b) les membres de l'UPOV qui ont indiqué qu'ils n'incluent pas les renvois normalisés au formulaire de demande type de l'UPOV dans leurs formulaires de demande, mais ont indiqué les points de leurs formulaires de demande qui correspondent aux points du formulaire de demande type de l'UPOV

CODES USED IN THE TABLE / CODES UTILISÉS DANS LE TABLEAU / IN DER TABELLE VERWENDETE CODES / CÓDIGOS UTILIZADOS EN EL CUADRO

ISO	English	français	deutsch	español
BR	Brazil	Brésil	Brasilien	Brasil
BY	Belarus	Bélarus	Belarus	Belarús
CL	Chile	Chili	Chile	Chile
CO	Colombia	Colombie	Kolumbien	Colombia
CZ	Czech Republic	République tchèque	Tschechische Republik	República Checa
EE	Estonia	Estonie	Estland	Estonia
JO	Jordan	Jordanie	Jordanien	Jordania
LT	Lithuania	Lituanie	Litauen	Lituania
MX	Mexico	Mexique	Mexiko	México
NL	Netherlands	Pays-Bas	Niederlande	Países Bajos
NO	Norway	Norvège	Norwegen	Noruega
NZ	New Zealand	Nouvelle-Zélande	Neuseeland	Nueva Zelandia
PL	Poland	Pologne	Polen	Polonia
QZ	European Union	Union européenne	Europäische Union	Unión Europea
RU	Russian Federation	Fédération de Russie	Russische Föderation	Federación de Rusia
SE	Sweden	Suède	Schweden	Suecia
TN	Tunisia	Tunisie	Tunesien	Túnez
US:PVP	United States of America (Plant Variety Protection Act)	États-Unis d'Amérique (loi sur la protection des obtenctions végétales)	Vereinigte Staaten von Amerika (gemäß dem Sortenschutzgesetz)	Estados Unidos de América (ley sobre la protección de las obtencciones vegetales)

Membre de l'UPOV		BR	BY	CL	CO	CZ	EE	JO	LT	MX	NL	NO	NZ	PL	QZ	RU	SE	TN	US: PVP	%	Total "Oui"	Total réponses
(a) Renvois normalisés du formulaire de demande type de l'UPOV indiqués :			√	√	√	√	√	√	√	√	√			√		√	√		√			
(b) Points correspondant au formulaire de demande type de l'UPOV :		√										√	√		√			√				
(Point du formulaire de demande type de l'UPOV)	(renvoi)																					
	(OUI=1; NON = 0)																					
1.(a) Demandeur(s) Nom(s)	UPOV-A1: 1(a)(i)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	100%	18	18
1.(a) Demandeur(s) <sup>1</sup> Adresse(s)	UPOV-A1: 1(a)(ii)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	94%	17	18
1.(a) Demandeur(s) <sup>1</sup> Numéro(s) de téléphone	UPOV-A1: 1(a)(iii)	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	89%	16	18
1.(a) Demandeur(s) <sup>1</sup> Numéro(s) de télécopieur	UPOV-A1: 1(a)(iv)	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	89%	16	18
1.(a) Demandeur(s) <sup>1</sup> Adresse(s) électronique(s)	UPOV-A1: 1(a)(v)	1	1	1	0	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	1	0	1	78%	14	18
1.(b) Demandeur(s) <sup>1</sup> nationalité(s)	UPOV-A1: 1(b)	1	1	0	1	1	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1	0	0	67%	12	18
1.(c) Demandeur(s) <sup>1</sup> domicile (État)	UPOV-A1: 1(c)	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	0	1	1	0	0	1	0	1	67%	12	18
1.(d) Demandeur(s) <sup>1</sup> siège pour les personnes morales (État)	UPOV-A1: 1(d)	0	1	1	1	0	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0	50%	9	18
1.(e) Demandeur(s) <sup>1</sup> Il sera fait appel aux services d'un représentant/mandataire : Oui	UPOV-A1: 1(e)(i)	1	1	1	1	0	1	1	0	1	0	1	0	0	1	0	1	1	0	61%	11	18
1.(e) Demandeur(s) <sup>1</sup> Il sera fait appel aux services d'un représentant/mandataire : Non	UPOV-A1: 1(e)(ii)	1	1	1	0	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	56%	10	18
2.(a) Nom et adresse auxquels la correspondance doit être envoyée (si autres qu'au 1.(a)): Nom(s)	UPOV-A1: 2(a)(i)	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1	0	1	72%	13	18
2.(a) Nom et adresse auxquels la correspondance doit être envoyée (si autres qu'au 1.(a)): Adresse(s)	UPOV-A1: 2(a)(ii)	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	83%	15	18
2.(a) Nom et adresse auxquels la correspondance doit être envoyée (si autres qu'au 1.(a)): Numéro(s) de téléphone	UPOV-A1: 2(a)(iii)	1	1	1	1	1	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0	1	67%	12	18

<sup>1</sup> Le "demandeur" doit être l'"obteneur" au sens défini à l'article 1.iv) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, selon lequel on entend par "obteneur":

- la personne qui a créé ou qui a découvert et mis au point une variété,
- la personne qui est l'employeur de la personne précitée ou qui a commandé son travail, lorsque la législation de la Partie contractante en cause prévoit que le droit d'obteneur lui appartient, ou
- l'ayant droit ou l'ayant cause de la première ou de la deuxième personne précitée, selon le cas.

CAJ/66/5 Add.  
Annexe I, page 2

	Membre de l'UPOV	BR	BY	CL	CO	CZ	EE	JO	LT	MX	NL	NO	NZ	PL	QZ	RU	SE	TN	US: PVP	%	Total "Oui"	Total réponses	
(a) Renvois normalisés du formulaire de demande type de l'UPOV indiqués :			√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√				
(b) Points correspondant au formulaire de demande type de l'UPOV :		√										√	√		√			√					
(Point du formulaire de demande type de l'UPOV)	(renvoi)																						
2.(a) Nom et adresse auxquels la correspondance doit être envoyée (si autres qu'au 1.(a)): Numéro(s) de télécopieur	UPOV-A1: 2(a)(iv)	1	1	1	1	1	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0	1	67%	12	18	
2.(a) Nom et adresse auxquels la correspondance doit être envoyée (si autres qu'au 1.(a)): Adresse(s) électronique(s)	UPOV-A1: 2(a)(v)	1	1	1	0	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	50%	9	18	
2.(b) Le nom et l'adresse sont ceux : de l'un des demandeurs (oui)	UPOV-A1: 2(b)(i)	0	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	0	1	0	0	0	61%	11	18	
2.(b) Le nom et l'adresse sont ceux : du représentant/mandataire (oui)	UPOV-A1: 2(b)(ii)	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	1	78%	14	18	
3.(a) Nom botanique	UPOV-A1: 3(a)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	94%	17	18
3.(b) Nom commun	UPOV-A1: 3(b)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	94%	17	18
4.(a) Dénomination proposée (en capitales d'imprimerie)	UPOV-A1: 4(a)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	100%	18	18	
4.(b) Référence de l'obteneur	UPOV-A1: 4(b)	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	94%	17	18	
5.(a) ) La (les) personne(s) <sup>2</sup> qui a (ont) créé ou découvert et mis au point la variété est (sont) le (tous les) demandeur(s) (oui)	UPOV-A1: 5(a)(i)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1	1	0	0	78%	14	18	
5.(a) La (les) personne(s) <sup>2</sup> qui a (ont) créé ou découvert et mis au point la variété est (sont) la (les) personne(s) suivante(s) :	UPOV-A1: 5(a)(ii)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	0	78%	14	18	
5.(a) La (les) personne(s) <sup>2</sup> qui a (ont) créé ou découvert et mis au point la variété est (sont) la (les) personne(s) suivante(s) :	UPOV-A1: 5(a)(iii)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	0	0	72%	13	18	
5.(b) À ma/notre connaissance, il n'existe pas d'autre personne ayant créé ou découvert et mis au point la variété.	UPOV-A1: 5(b)	1	1	1	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0	1	1	1	0	0	56%	10	18	
5.(c) La variété a été transférée par la (les) personne(s) <sup>2</sup> qui a (ont) créé ou découvert et mis au point la variété au(x) demandeur(s) par : contrat (oui)	UPOV-A1: 5(c)(i)	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	0	78%	14	18	
5.(c) La variété a été transférée par la (les) personne(s) <sup>2</sup> qui a (ont) créé ou découvert et mis au point la variété au(x) demandeur(s) par : succession (oui)	UPOV-A1: 5(c)(ii)	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	0	78%	14	18	
5.(c) La variété a été transférée par la (les) personne(s) <sup>2</sup> qui a (ont) créé ou découvert et mis au point la variété au(x) demandeur(s) par : autre (préciser) (oui)	UPOV-A1: 5(c)(iii)	1	0	1	1	1	0	1	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	0	67%	12	18	
5.(c) La variété a été transférée par la (les) personne(s) <sup>2</sup> qui a (ont) créé ou découvert et mis au point la variété au(x) demandeur(s) par : autre (préciser)	UPOV-A1: 5(c)(iv)	1	0	1	1	1	1	1	0	0	0	1	1	0	1	1	1	0	0	61%	11	18	
5.(d) La variété a été obtenue en (État(s))	UPOV-A1: 5(d)	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	78%	14	18	
6. Autres demandes : (a) Protection: Dépôt (État ou organisation intergouvernementale / date)	UPOV-A1: 6(a)(i)	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	1	1	1	1	89%	16	18	
6. Autres demandes : (a) Protection: Numéro de la demande	UPOV-A1: 6(a)(ii)	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	83%	15	18	
6. Autres demandes : (a) Protection: Situation	UPOV-A1: 6(a)(iii)	0	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	78%	14	18	
6. Autres demandes : (a) Protection: Dénomination ou référence de l'obteneur	UPOV-A1: 6(a)(iv)	0	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	83%	15	18	
6. Autres demandes : (b) Liste officielle des variétés <sup>3</sup> : Dépôt (État ou organisation intergouvernementale / date)	UPOV-A1: 6(b)(i)	0	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	0	0	1	1	1	0	67%	12	18	
6. Autres demandes : (b) Liste officielle des variétés <sup>3</sup> : Numéro de la demande	UPOV-A1: 6(b)(ii)	0	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	1	1	0	67%	12	18	
6. Autres demandes : (b) Liste officielle des variétés <sup>3</sup> : Situation	UPOV-A1: 6(b)(iii)	0	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	1	1	0	67%	12	18	
6. Autres demandes : (b) Liste officielle des variétés <sup>3</sup> : Dénomination ou référence de l'obteneur	UPOV-A1: 6(b)(iv)	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	0	78%	14	18	
7. Priorité de la demande déposée en/auprès de (État/organisation intergouvernementale) (première demande)	UPOV-A1: 7(i)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1	1	0	83%	15	18	
7. Priorité de la demande déposée en/auprès de (État/organisation intergouvernementale) (première demande) : le (date)	UPOV-A1: 7(ii)	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	1	0	1	1	0	78%	14	18	

<sup>2</sup> Dans le présent document, le terme "personne", qui figure à l'article 1.iv) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, englobe les personnes physiques et les personnes morales (par exemple les sociétés).

<sup>3</sup> Ajouter, le cas échéant, le nom du registre officiel approprié (par exemple liste nationale, catalogue officiel, etc.) des variétés admises à la commercialisation.

CAJ/66/5 Add.  
Annexe I, page 3

	Membre de l'UPOV	BR	BY	CL	CO	CZ	EE	JO	LT	MX	NL	NO	NZ	PL	QZ	RU	SE	TN	US: PVP	%	Total "Oui"	Total réponses
(a) Renvois normalisés du formulaire de demande type de l'UPOV indiqués :			√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√			
(b) Points correspondant au formulaire de demande type de l'UPOV :		√										√	√		√			√				
(Point du formulaire de demande type de l'UPOV)	(renvoi)																					
7. Priorité de la demande déposée en/auprès de (État/organisation intergouvernementale) (première demande) : sous la dénomination	UPOV-A1: 7(iii)	1	1	0	1	1	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	50%	9	18
7. Une copie certifiée conforme de la première demande, incluant la date du dépôt de cette demande, est requise à titre de certification <sup>4</sup> de la priorité.	UPOV-A1: 7(iv)	0	1	1	1	0	1	1	0	1	0	1	0	0	1	0	1	0	0	50%	9	18
<b>Alternative : Acte de 1991</b>																						
8. La variété a été vendue ou remise à des tiers d'une autre manière, par l'obtenteur ou avec son consentement, aux fins de l'exploitation de la variété <sup>5</sup> en/à [territoire de la demande] :	UPOV-A1: 8(91)(a)		1		1	1	1	0	1	1	1			1	1	1	0	1	1	86%	12	14
8. La variété a été vendue ou remise à des tiers d'une autre manière, par l'obtenteur ou avec son consentement, aux fins de l'exploitation de la variété en/à [territoire de la demande] : pas encore	UPOV-A1: 8(91)(b)		1		1	1	1	0	1	1	1			1	1	1	1	0	0	79%	11	14
8. La variété a été vendue ou remise à des tiers d'une autre manière, par l'obtenteur ou avec son consentement, aux fins de l'exploitation de la variété en/à [territoire de la demande] : oui	UPOV-A1: 8(91)(c)(i)		0		1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	0	0	79%	11	14
8. La variété a été vendue ou remise à des tiers d'une autre manière, par l'obtenteur ou avec son consentement, aux fins de l'exploitation de la variété en/à [territoire de la demande] : pour la première fois le (date)	UPOV-A1: 8(91)(c)(ii)		0		1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	1	1	93%	13	14
8. La variété a été vendue ou remise à des tiers d'une autre manière, par l'obtenteur ou avec son consentement, aux fins de l'exploitation de la variété en/à [territoire de la demande] : sous la dénomination	UPOV-A1: 8(91)(c)(iii)		0		1	0	1	0	0	1	1			0	1	1	1	1	0	57%	8	14
8. La variété a été vendue ou remise à des tiers d'une autre manière, par l'obtenteur ou avec son consentement, aux fins de l'exploitation de la variété et en/à [d'autres territoires] :	UPOV-A1: 8(91)(d)(i)		0		1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	1	0	86%	12	14
8. La variété a été vendue ou remise à des tiers d'une autre manière, par l'obtenteur ou avec son consentement, aux fins de l'exploitation de la variété et en/à [d'autres territoires] : pas encore	UPOV-A1: 8(91)(d)(ii)		0		1	1	1	0	1	1	1			1	1	1	1	0	0	71%	10	14
8. La variété a été vendue ou remise à des tiers d'une autre manière, par l'obtenteur ou avec son consentement, aux fins de l'exploitation de la variété et en/à [d'autres territoires] : oui	UPOV-A1: 8(91)(d)(iii)		0		1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	0	0	79%	11	14
8. La variété a été vendue ou remise à des tiers d'une autre manière, par l'obtenteur ou avec son consentement, aux fins de l'exploitation de la variété et en/à [d'autres territoires] : pour la première fois en/à (territoire)	UPOV-A1: 8(91)(d)(iv)		0		1	1	1	0	1	1	1			1	1	1	1	0	0	71%	10	14
8. La variété a été vendue ou remise à des tiers d'une autre manière, par l'obtenteur ou avec son consentement, aux fins de l'exploitation de la variété et en/à [d'autres territoires] : pour la première fois en/à (territoire), le (date)	UPOV-A1: 8(91)(d)(v)		0		1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	1	0	86%	12	14
8. La variété a été vendue ou remise à des tiers d'une autre manière, par l'obtenteur ou avec son consentement, aux fins de l'exploitation de la variété et en/à [d'autres territoires] : pour la première fois en/à (territoire), sous la dénomination	UPOV-A1: 8(91)(d)(vi)		0		1	0	1	0	1	1	1			1	1	1	1	1	0	71%	10	14

<sup>4</sup> Dans le délai prescrit (quatre mois minimum).

<sup>5</sup> Article 6.1) de l'Acte de 1991.

CAJ/66/5 Add.  
Annexe I, page 4

	Membre de l'UPOV	BR	BY	CL	CO	CZ	EE	JO	LT	MX	NL	NO	NZ	PL	QZ	RU	SE	TN	US: PVP	%	Total "Oui"	Total réponses
(a) Renvois normalisés du formulaire de demande type de l'UPOV indiqués :			√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√			
(b) Points correspondant au formulaire de demande type de l'UPOV :		√										√	√		√			√				
(Point du formulaire de demande type de l'UPOV)	(renvoi)																					
<b>Alternative : Acte de 1978</b>																						
8. La variété a été offerte à la vente ou commercialisée, avec l'accord de l'obteneur <sup>6</sup> en/à [territoire de la demande] :	UPOV-A1: 8(78)(a)	1		1	0					1		1	1							83%	5	6
8. La variété a été offerte à la vente ou commercialisée, avec l'accord de l'obteneur en/à [territoire de la demande] : pas encore	UPOV-A1: 8(78)(b)	1		0	1					1		1	1							83%	5	6
8. La variété a été offerte à la vente ou commercialisée, avec l'accord de l'obteneur en/à [territoire de la demande] : oui	UPOV-A1: 8(78)(c)(i)	1		0	1					1		1	1							83%	5	6
8. La variété a été offerte à la vente ou commercialisée, avec l'accord de l'obteneur en/à [territoire de la demande] : pour la première fois le (date)	UPOV-A1: 8(78)(c)(ii)	1		0	1					1		1	1							83%	5	6
8. La variété a été offerte à la vente ou commercialisée, avec l'accord de l'obteneur en/à [territoire de la demande] : sous la dénomination	UPOV-A1: 8(78)(c)(iii)	1		0	1					0		1	1							67%	4	6
8. La variété a été offerte à la vente ou commercialisée, avec l'accord de l'obteneur et en/à [d'autres territoires] :	UPOV-A1: 8(78)(d)(i)	1		1	1					1		1	1							100%	6	6
8. La variété a été offerte à la vente ou commercialisée, avec l'accord de l'obteneur et en/à [d'autres territoires] : pas encore	UPOV-A1: 8(78)(d)(ii)	1		1	1					1		1	1							100%	6	6
8. La variété a été offerte à la vente ou commercialisée, avec l'accord de l'obteneur et en/à [d'autres territoires] : oui	UPOV-A1: 8(78)(d)(iii)	1		1	1					1		1	1							100%	6	6
8. La variété a été offerte à la vente ou commercialisée, avec l'accord de l'obteneur et en/à [d'autres territoires] : pour la première fois en/à (territoire)	UPOV-A1: 8(78)(d)(iv)	1		1	1					1		1	1							100%	6	6
8. La variété a été offerte à la vente ou commercialisée, avec l'accord de l'obteneur et en/à [d'autres territoires] : pour la première fois en/à (territoire), le (date)	UPOV-A1: 8(78)(d)(v)	1		1	1					1		1	1							100%	6	6
8. La variété a été offerte à la vente ou commercialisée, avec l'accord de l'obteneur et en/à [d'autres territoires] : pour la première fois en/à (territoire), sous la dénomination	UPOV-A1: 8(78)(d)(vi)	1		0	1					1		1	1							83%	5	6
9.(a) L'examen technique de la variété : a déjà été effectué : oui	UPOV-A1: 9(a)(i)(1)	0	1	0	1	0	1	1	1	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0	50%	9	18
9.(a) L'examen technique de la variété : a déjà été effectué : à :	UPOV-A1: 9(a)(i)(2)	1	1	0	1	0	1	1	1	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0	56%	10	18
9.(a) L'examen technique de la variété : a déjà été effectué : date d'achèvement (si connue) :	UPOV-A1: 9(a)(i)(3)	1	1	0	0	0	1	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	39%	7	18
9.(a) L'examen technique de la variété : est en cours : oui	UPOV-A1: 9(a)(ii)(1)	0	1	0	1	0	1	1	0	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0	44%	8	18
9.(a) L'examen technique de la variété : est en cours : à :	UPOV-A1: 9(a)(ii)(2)	0	1	0	1	0	1	1	0	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0	44%	8	18
9.(a) L'examen technique de la variété : est en cours : date de début (si connue) :	UPOV-A1: 9(a)(ii)(3)	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0		0	0	0	0	29%	5	17
9.(a) L'examen technique de la variété : n'a pas encore été effectué	UPOV-A1: 9(a)(iii)	0	1	0	1	0	1	1	0	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0	44%	8	18
9.(b) Je (nous) déclare (déclarons) que le matériel fourni avec la première demande est représentatif de la variété et approprié à la présente demande.	UPOV-A1: 9(b)	1	1	1	1	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	50%	9	18
9.(c)...Le(s) demandeur(s) autorise(nt) à échanger avec les autorités compétentes de tout autre membre de l'UPOV tout renseignement et matériel utiles relatifs à la variété sous réserve de la sauvegarde des droits de l'obteneur.	UPOV-A1: 9(c)	0	1	1	1	1	0	1	0	0	1	1	1	0	1	0	1	1	0	61%	11	18

<sup>6</sup> Article 6.1) b) de l'Acte de 1978.

CAJ/66/5 Add.  
Annexe I, page 5

	Membre de l'UPOV	BR	BY	CL	CO	CZ	EE	JO	LT	MX	NL	NO	NZ	PL	QZ	RU	SE	TN	US: PVP	%	Total "Oui"	Total réponses	
(a) Renvois normalisés du formulaire de demande type de l'UPOV indiqués :			√	√	√	√	√	√	√	√	√			√		√	√		√				
(b) Points correspondant au formulaire de demande type de l'UPOV :		√										√	√		√			√					
(Point du formulaire de demande type de l'UPOV)	(renvoi)																						
Autres formulaires et documents joints : 1 Description variétale : Joindre la description de la variété sur le questionnaire technique particulier à l'espèce à laquelle la variété appartient et cocher la case 1	UPOV-A1: 10(1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	0	0	1	1	1	0	72%	13	18
Autres formulaires et documents joints : 2 Pouvoir : si un codemandeur est autorisé à agir pour le compte des autres codemandeurs ou si un représentant ou un mandataire est désigné, joindre le pouvoir visé à l'instruction [2.4] et cocher la case 2	UPOV-A1: 10(2)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	0	83%	15	18	
Autres formulaires et documents joints : 3 Revendication de priorité : si la priorité de la première demande est revendiquée, une copie certifiée conforme des documents qui constituent cette demande doit être fournie au service dans le délai prescrit par la législation applicable (au minimum trois mois à partir de la date de dépôt de la présente demande); si cette copie est jointe, cocher la case 3	UPOV-A1: 10(3)	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	0	1	1	1	1	0	78%	14	18	
Je (nous) demande (demandons) la protection de l'obtention végétale.	UPOV-A1: 11(a)	1	0	1	0	0	1	1	0	0	1	1	1	0	1	1	1	0	1	61%	11	18	
Je (nous) déclare (déclarons) qu'à ma (notre) connaissance, les indications nécessaires à l'examen de la demande, fournies dans le présent formulaire et dans les annexes, sont complètes et exactes : Lieu	UPOV-A1: 11(b)	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	83%	15	18	
Je (nous) déclare (déclarons) qu'à ma (notre) connaissance, les indications nécessaires à l'examen de la demande, fournies dans le présent formulaire et dans les annexes, sont complètes et exactes : Date	UPOV-A1: 11(c)	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	89%	16	18	
Je (nous) déclare (déclarons) qu'à ma (notre) connaissance, les indications nécessaires à l'examen de la demande, fournies dans le présent formulaire et dans les annexes, sont complètes et exactes : Signature(s)	UPOV-A1: 11(d)	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	89%	16	18	
	<b>Total</b>	53	53	54	58	57	57	69	38	39	47	66	60	28	51	47	60	37	22				

OBSERVATIONS FORMULÉES PAR DES MEMBRES DE L'UNION SUR LE TABLEAU

Union européenne

**Ces renvois pourraient être indiqués à l'avenir. Néanmoins, ils ne sont possibles que si la question du formulaire de demande type de l'UPOV est exactement identique à celle qui figure dans le formulaire de demande de l'OCVV. Cette situation est analysée de manière approfondie ci-dessous.**

<p><u>Point du formulaire de demande type de l'UPOV</u> <i>(document TGP/5 "Expérience et coopération en matière d'examen DHS", Section 2/3 : "Formulaire type de l'UPOV pour la demande de protection d'une obtention végétale")</i></p>	<p><u>Renvoi à indiquer dans le formulaire de demande du service</u> <sup>(note)</sup></p>	<p>(Les champs vides doivent être complétés dans le formulaire. Les champs en surbrillance indiquent qu'une case doit être cochée ou qu'une déclaration ou des informations doivent être jointes au formulaire)</p>	<p><b>Répondez "oui" pour identifier les renvois normalisés figurant dans le formulaire de demande propre au service</b></p>
<p>1.(a) Demandeur(s)<sup>1</sup> Adresse(s)</p>	<p>UPOV-A1: 1(a)(ii)</p>	<p><b>Le renvoi n'est pas possible, le pays, le code postal et la ville ne figurent pas dans ce champ du formulaire de l'OCVV</b></p>	
<p>1.(c) Demandeur(s)<sup>1</sup> domicile (État)</p>	<p>UPOV-A1: 1(c)</p>	<p><b>Le renvoi n'est pas possible, nous n'avons pas cette question</b></p>	
<p>1.(d) Demandeur(s)<sup>1</sup> siège pour les personnes morales (État)</p>	<p>UPOV-A1: 1(d)</p>	<p><b>Le renvoi n'est pas possible, nous n'avons pas cette question</b></p>	
<p>2.(a) Nom et adresse auxquels la correspondance doit être envoyée (si autres qu'au 1.(a)): Nom(s)</p>	<p>UPOV-A1: 2(a)(i)</p>	<p><b>Le renvoi n'est pas possible. Nous offrons au demandeur et au représentant la possibilité d'avoir une adresse de correspondance. L'adresse d'un représentant n'est pas considérée comme étant une adresse de correspondance.</b></p>	
<p>2.(a) Nom et adresse auxquels la correspondance doit être envoyée (si autres qu'au 1.(a)) : Adresse(s)</p>	<p>UPOV-A1: 2(a)(ii)</p>	<p><b>Le renvoi n'est pas possible, voir UPOV-A1: 2(a)(i)</b></p>	
<p>2.(a) Nom et adresse auxquels la correspondance doit être envoyée (si autres qu'au 1.(a)) : Numéro(s) de téléphone</p>	<p>UPOV-A1: 2(a)(iii)</p>	<p><b>Le renvoi n'est pas possible, voir UPOV-A1: 2(a)(i)</b></p>	
<p>2.(a) Nom et adresse auxquels la correspondance doit être envoyée (si autres qu'au 1.(a)) : Numéro(s) de télécopieur</p>	<p>UPOV-A1: 2(a)(iv)</p>	<p><b>Le renvoi n'est pas possible, voir UPOV-A1: 2(a)(i)</b></p>	
<p>2.(a) Nom et adresse auxquels la correspondance doit être envoyée (si autres qu'au 1.(a)) : Adresse(s) électronique(s)</p>	<p>UPOV-A1: 2(a)(v)</p>	<p><b>Le renvoi n'est pas possible, voir UPOV-A1: 2(a)(i)</b></p>	
<p>2.(b) Le nom et l'adresse sont ceux : de l'un des demandeurs (oui)</p>	<p>UPOV-A1: 2(b)(i)</p>	<p><b>Le renvoi n'est pas possible, nous n'avons pas cette question</b></p>	
<p>2.(b) Le nom et l'adresse sont ceux : du représentant/mandataire (oui)</p>	<p>UPOV-A1: 2(b)(ii)</p>	<p><b>Le renvoi n'est pas possible, nous n'avons pas cette question</b></p>	
<p>5.(a) La (les) personne(s)<sup>2</sup> qui a (ont) créé ou découvert et mis au point la variété est (sont) la (les) personne(s) suivante(s) (oui)</p>	<p>UPOV-A1: 5(a)(iii)</p>	<p><b>Le renvoi n'est pas possible, nous demandons des précisions dans différents champs</b></p>	

5.(d) La variété a été obtenue en (État(s))	UPOV-A1: 5(d)	<b>Le renvoi sera possible, dès que nous aurons modifié la place de cette question, qui figure actuellement dans le questionnaire technique après avoir réalisé qu'elle figure dans le formulaire de demande de l'UPOV</b>
6. Autres demandes : (a) Protection: Dépôt (État ou organisation intergouvernementale / date)	UPOV-A1: 6(a)(i)	<b>Le renvoi n'est pas possible, nous avons séparé cette question en 2 champs</b>
6. Autres demandes : (b) Liste officielle des variétés <sup>3</sup> : Dépôt (État ou organisation intergouvernementale / date)	UPOV-A1: 6(b)(i)	<b>Le renvoi n'est pas possible, nous avons séparé cette question en 2 champs</b>
7. Priorité de la demande déposée en/auprès de (État/organisation intergouvernementale) (première demande) : sous la dénomination	UPOV-A1: 7(iii)	<b>Le renvoi n'est pas possible, nous n'avons pas cette question</b>
9.(a) L'examen technique de la variété : a déjà été effectué : date d'achèvement (si connue) :	UPOV-A1: 9(a)(i)(3)	<b>Le renvoi n'est pas possible, nous n'avons pas cette question</b>
9.(b) Je (nous) déclare (déclarons) que le matériel fourni avec la première demande est représentatif de la variété et approprié à la présente demande.	UPOV-A1: 9(b)	<b>Le renvoi n'est pas possible, nous n'avons pas cette question</b>
Autres formulaires et documents joints : 1 Description variétale : Joindre la description de la variété sur le questionnaire technique particulier à l'espèce à laquelle la variété appartient et cocher la case 1	UPOV-A1: 10(1)	<b>Le renvoi n'est pas possible, nous n'avons pas cette question</b>

Pays-Bas

1. Le formulaire de demande des Pays-Bas suit la numérotation de 1, 2, etc. à 10, sans sous-alinéas tels que a) i).
2. S'agissant des revendications de priorité (formulaire de demande type de l'UPOV, point 7.iii) le formulaire néerlandais de demande sollicite des informations sur le **numéro** de la première demande à l'étranger et non sur la **dénomination** (les numéros de demande sont plus stables que les dénominations).
3. Les notes explicatives du formulaire néerlandais de demande indiquent clairement que, lorsque la priorité est revendiquée, des copies certifiées de documents pertinents relatifs à la première demande doivent être joints au formulaire.
4. D'autres formulaires et documents (point 10) : le formulaire néerlandais de demande requiert un questionnaire technique relatif à la variété dont la demande est en cours. Il ne demande pas de description variétale.
5. D'autres formulaires et documents (point 10) : ici le demandeur doit indiquer (en cochant une case) qu'il joint les documents pertinents pour sa revendication de priorité.

Pologne

<p><u>Point du formulaire de demande type de l'UPOV</u> <i>(document TGP/5 "Expérience et coopération en matière d'examen DHS", Section 2/3 : "Formulaire type de l'UPOV pour la demande de protection d'une obtention végétale")</i></p>	<p><u>Renvoi à indiquer dans le formulaire de demande du service</u> <sup>(note)</sup></p>	<p>(Les champs vides doivent être complétés dans le formulaire. Les champs en surbrillance indiquent qu'une case doit être cochée ou qu'une déclaration ou des informations doivent être jointes au formulaire)</p>	<p><b>Répondez "oui" pour identifier les renvois normalisés figurant dans le formulaire de demande propre au service</b></p>
<p>Je (nous) déclare (déclarons) qu'à ma (notre) connaissance, les indications nécessaires à l'examen de la demande, fournies dans le présent formulaire et dans les annexes, sont complètes et exactes : Lieu</p>	<p>UPOV-A1: 11(b)</p>		<p><b>oui (sans déclaration)</b></p>
<p>Je (nous) déclare (déclarons) qu'à ma (notre) connaissance, les indications nécessaires à l'examen de la demande, fournies dans le présent formulaire et dans les annexes, sont complètes et exactes : Date</p>	<p>UPOV-A1: 11(c)</p>		<p><b>oui (sans déclaration)</b></p>
<p>Je (nous) déclare (déclarons) qu'à ma (notre) connaissance, les indications nécessaires à l'examen de la demande, fournies dans le présent formulaire et dans les annexes, sont complètes et exactes : Signature(s)</p>	<p>UPOV-A1: 11(d)</p>		<p><b>oui (sans déclaration)</b></p>

Suède

<p><u>Point du formulaire de demande type de l'UPOV</u> <i>(document TGP/5 "Expérience et coopération en matière d'examen DHS", Section 2/3 : "Formulaire type de l'UPOV pour la demande de protection d'une obtention végétale")</i></p>	<p><u>Renvoi à indiquer dans le formulaire de demande du service</u> <small>(note)</small></p>	<p>(Les champs vides doivent être complétés dans le formulaire. Les champs en surbrillance indiquent qu'une case doit être cochée ou qu'une déclaration ou des informations doivent être jointes au formulaire)</p>	<p><b>Répondez "oui" pour identifier les renvois normalisés figurant dans le formulaire de demande propre au service</b></p>
<p>1.(e) Demandeur(s)<sup>1</sup> Il sera fait appel aux services d'un représentant/mandataire : Oui</p>	<p>UPOV-A1: 1(e)(i)</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><b>(Oui)</b></p>
<p>1.(e) Demandeur(s)<sup>1</sup> Il sera fait appel aux services d'un représentant/mandataire : Non</p>	<p>UPOV-A1: 1(e)(ii)</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><b>Non</b></p>
<p>5.(b) À ma/notre connaissance, il n'existe pas d'autre personne ayant créé ou découvert et mis au point la variété.</p>	<p>UPOV-A1: 5(b)</p>	<p>déclaration</p>	<p><b>(Oui)</b></p>
<p>5.(c) La variété a été transférée par la (les) personne(s) qui a (ont) créé ou découvert et mis au point la variété au(x) demandeur(s) par : contrat (oui)</p>	<p>UPOV-A1: 5(c)(i)</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><b>(Oui)</b></p>
<p>5.(c) La variété a été transférée par la (les) personne(s) qui a (ont) créé ou découvert et mis au point la variété au(x) demandeur(s) par : succession (oui)</p>	<p>UPOV-A1: 5(c)(ii)</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><b>(Oui)</b></p>
<p>5.(c) La variété a été transférée par la (les) personne(s) qui a (ont) créé ou découvert et mis au point la variété au(x) demandeur(s) par : autre (préciser) (oui)</p>	<p>UPOV-A1: 5(c)(iii)</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><b>(Oui)</b></p>

[L'annexe II suit]

## ANNEXE II

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS FORMULÉES PAR LES MEMBRES DE L'UNION  
AYANT DÉCLARÉ QU'ILS N'INDIQUAIENT PAS LES RENVOIS NORMALISÉS  
AU FORMULAIRE DE DEMANDE TYPE DE L'UPOV  
DANS LEURS FORMULAIRES DE DEMANDE ET LEURS PROJETS

Membre de l'Union	Projets d'inclusion des renvois normalisés à l'avenir
Afrique du Sud	Nous prévoyons de modifier notre règlement en rapport avec la loi relative aux droits d'obteneur. Nous allons également examiner le formulaire de demande et éventuellement inclure les renvois normalisés.
Australie	<p>L'Australie est en train de modifier sa procédure et ses formulaires de demande de protection des titres de propriété intellectuelle afin de permettre un dépôt en ligne – prévu pour la fin 2012. L'une des options considérées est de restructurer le formulaire australien de demande de droit d'obteneur conformément au formulaire de demande type de l'UPOV en incluant les renvois normalisés de l'UPOV.</p> <p>Il est pris note du fait que la norme ST.96 est en cours d'adoption à l'OMPI et que les débats à l'UPOV indiquent que les normes seront prises en considération. Toutefois, il reste à déterminer s'il y aura un chevauchement entre la norme ST.96 et les renvois normalisés de l'UPOV et comment cela pourra être résolu dans le cadre d'une restructuration du formulaire.</p>
Azerbaïdjan	La Commission d'État d'examen et de protection des obtentions végétales prévoit d'utiliser le formulaire de demande type de l'UPOV à partir de l'année prochaine (2013).
Brésil	Oui. Nous espérons inclure les renvois à la prochaine révision du formulaire.
Canada	<p>Nous n'utilisons pas actuellement les renvois normalisés de l'UPOV; cependant, il y a quelques années, nous avons complètement réorganisé notre formulaire de demande et renuméroté les cadres d'informations de manière qu'ils correspondent au regroupement de l'information sur le formulaire type de l'UPOV à ce moment. À titre d'exemple, sur nos formulaires de demande, les coordonnées du demandeur – nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique – sont regroupées dans un grand cadre portant le numéro 1. Le cadre destiné à recueillir la classification botanique de la variété porte le numéro 3, le cadre destiné à l'information relative à la dénomination porte le numéro 4, etc.. Par conséquent, pour les cadres 1 à 8, l'information à saisir dans notre formulaire se présente dans le même ordre que dans le formulaire type de l'UPOV. Nous ne l'avons pas divisé afin de numéroter chaque information séparément selon le système de numérotation détaillé de l'UPOV UPOV-A1 : 1(a)(iii) etc.</p> <p>J'ai joint une copie de notre formulaire de demande au courrier électronique qui a été envoyé au Bureau de l'UPOV afin de faciliter l'explication de notre numérotation sur le formulaire.</p> <p>Nos formulaires étant soumis à l'approbation d'une division centrale des formulaires au sein de notre organisme gouvernemental, la modification du format ou de la numérotation est un processus plutôt long, mais non pas impossible.</p> <p>Par conséquent, bien que nous ne nous référions pas, pour l'instant, aux renvois normalisés de l'UPOV sur notre formulaire de demande, le passage à ce système ne serait pas difficile si cela s'imposait à l'avenir. Ce serait une décision à prendre eu égard aux avantages que le changement (et la complication) de notre système de numérotation apporterait à l'office ainsi qu'aux demandeurs.</p>

Membre de l'Union	Projets d'inclusion des renvois normalisés à l'avenir
Danemark	Oui ce projet est en cours d'examen et un exemple est élaboré – les formulaires de demandes bilingues sont parfois assez déroutants avec l'inclusion de ces renvois normalisés – texte danois, texte anglais et renvois normalisés de l'UPOV
États-Unis d'Amérique : USPTO	Non, il existe des formulaires génériques pour les brevets qui répondent spécifiquement aux exigences en matière de demandes de brevet. (pour US : PVP, voir l'annexe I)
France	Les formulaires de demande de protection seront dans les prochaines années reconsidérés pour permettre leur mise en ligne d'abord, puis dans un deuxième temps une saisie en ligne. Les renvois normalisés pourraient donc à cette occasion être inclus à ces formulaires.
Irlande	Pas pour l'instant.
Islande	Notre système d'exploitation sera opérationnel cet automne. L'Islande utilisera certainement les renvois normalisés du modèle de l'UPOV.
Israël	Nous n'avons pas l'intention d'inclure les renvois normalisés à l'avenir.
Japon	Contrairement aux renvois normalisés, la plupart des points énumérés dans le "formulaire de demande type de l'UPOV pour la demande de protection d'une obtention végétale" figurent dans le formulaire de demande du Japon.  Pour modifier le formulaire de demande japonais, il est nécessaire de réviser l'ordonnance ministérielle.  Nous n'avons pas l'intention de réviser l'ordonnance ministérielle pour le moment.
Kenya	En collaboration avec notre département informatique, nous nous efforçons déjà d'inclure les renvois normalisés et quelques champs manquants.
Norvège	Les points où nous avons répondu négativement seront inclus dans un très proche avenir.
Nouvelle-Zélande	Actuellement, les renvois normalisés ne sont pas inclus mais, dans le cadre du nouveau système en ligne de demande et de gestion des demandes, ils sont inclus dans la nouvelle structure du formulaire de demande en ligne. Cette mesure sera introduite à la fin de 2012. Nous avons reconnu la valeur d'un renvoi normalisé ainsi que le potentiel d'harmonisation que cela offre aux petits systèmes sans qu'il leur soit nécessaire de passer à un système complètement électronique. Si nous ne faisons pas partie d'un large projet de propriété intellectuelle dans le domaine des brevets et des marques, nous n'aurions probablement pas la possibilité de travailler en ligne et les renvois normalisés seraient ajoutés à l'actuel formulaire de demande sur papier. Veuillez noter que nous avons répondu au point 4 en ce qui concerne le nouveau formulaire de demande.
Portugal	Actuellement, seul le renvoi aux principes directeurs de l'UPOV est inclus dans le questionnaire technique mais une éventuelle inclusion des renvois normalisés au formulaire de demande type de l'UPOV est envisagée dans une future mise à jour des formulaires de demande de protection d'une obtention végétale.
Roumanie	Oui, en 2013-2014 lorsqu'un nouveau formulaire de demande sera élaboré. Notre formulaire de demande contient tous les paragraphes du formulaire de demande type de l'UPOV.

Membre de l'Union	Projets d'inclusion des renvois normalisés à l'avenir
Suisse	Pour l'instant, il n'est pas prévu d'inclure les renvois normalisés dans le formulaire
Tunisie	Oui on prévoit d'inclure les renvois normalisés dans le futur.
Ukraine	Nous allons étudier cette question au cours du prochain examen des documents relatifs à une demande. Par ailleurs, nous vous informons que les documents ukrainiens relatifs à une demande sont fondés sur le formulaire de demande type de l'UPOV et le questionnaire technique des principes directeurs d'examen pertinents.
Union européenne	Ces renvois pourraient être indiqués à l'avenir. Toutefois, ils sont uniquement possibles si la question du formulaire de demande type de l'UPOV est exactement identique au formulaire de demande de l'OCVV. On trouvera une analyse détaillée de la situation (à l'annexe I).

[Fin de l'annexe II et du document]